

Projet Scientifique et Culturel du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : L'utilité d'un Projet Scientifique et Culturel à Besançon provient de la nécessité de faire un état des lieux du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. Il s'agit de repérer une série de problèmes de tous ordres qu'il est nécessaire de hiérarchiser, d'analyser pour en dégager les priorités en conformité avec la loi sur les musées de janvier 2002.

La disparition de la Direction des Musées, en octobre 2002, l'ouverture du Musée du Temps en juin 2002, nécessitent un repositionnement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie face aux 4 musées.

Ce projet Scientifique et Culturel est destiné à définir une politique globale du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie demandée par le Ministère de la Culture et de la Communication et constitue une base de négociations avec tutelles et partenaires.

Ainsi le Projet Scientifique et Culturel est une condition préliminaire à une demande de subvention à l'Etat dans le cadre de travaux de rénovation du musée.

1) Les atouts du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (MB2A) :

- Une collection prestigieuse, l'un des dix plus grands musées de France, un des trois plus grands cabinets d'art graphique en France.

- Un musée régional, notamment pour ses collections : toutes les découvertes archéologiques depuis 10 ans viennent enrichir le fonds archéologique déjà riche, la ville étant installée sur la ville gallo-romaine

- Un musée original caractéristique de la modernité architecturale des années 60.

- Un musée qui doit se redéfinir par rapport au Musée du Temps inauguré en juin 2002

- Un musée qui occupe l'un des côtés d'une place qui sera bientôt la plus belle place de la ville.

2) Les déficiences :

- Un bâtiment qui ne répond plus à toutes les normes de sécurité (désenfumage actuellement non opérationnel)

- D'importantes collections qui n'ont pas la place d'être présentées

- Une façade inhospitalière

- Un musée qui ne répond plus aux nécessités et exigences d'un musée de France, soit :

. Collections peu informatisées, ni numérisées alors que d'autres sont déjà en ligne

. Collections pour certaines en danger : insuffisance du programme de restauration pour les peintures, dessins non montés en papier non acide...

. Insuffisance des réserves

. Insuffisance des espaces d'expositions : occupation abusive de toute une aile du bâtiment pour des objets d'horlogerie

. Absence d'atelier d'expression pour les enfants

. Absence d'espace de repos et de cafétéria

. Absence d'auditorium.

3) Les perspectives pour un musée du XXI^{ème} siècle :

- Récupérer les espaces existants pour un redéploiement des collections et une meilleure valorisation du patrimoine

- Engager un programme de recherche, d'enrichissement et de valorisation des collections :

- . Nouvelle muséographie et étude des collections avec publications scientifiques à l'appui
- . Développer un programme d'expositions d'envergure et ouvrir à l'art contemporain pour gagner de nouveaux publics
- . Accélérer l'informatisation et la numérisation des collections pour une meilleure reconnaissance du musée à l'extérieur

- Comblé le déficit d'image du musée :

- . Ouverture de la façade (grilles et fenêtres) pour éliminer son aspect hostile
- . Développer les fonctions d'accueil d'un musée avec la création d'un véritable service des publics
- . Créer une véritable politique et stratégie de communication avec signalétique porteuse
- . Trouver de nouvelles dynamiques en développant l'atelier de moulages, prêt d'oeuvres aux expositions, droits photographiques,...
- . Développer de nouveaux partenariats (club d'entreprises),...
- . Travailler en réseau avec l'ensemble des musées et des services patrimoniaux de la Ville (Bibliothèques, section Ville d'Art et d'Histoire).

Le Conseil Municipal est invité à adopter ce Projet Scientifique et Culturel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé favorablement sur les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 avril 2005.